

La jeune femme qui avait enlevé un bébé à Trois-Rivières plaide coupable

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Octobre 2014 21:27 -

TROIS-RIVIÈRES, Qc – Valérie Poulin Collins, cette jeune femme de 21 ans qui avait kidnappé un bébé à l'hôpital de Trois-Rivières au mois de mai dernier, passera encore deux ans moins un jour en prison.

La jeune femme a finalement plaidé coupable, mardi, à l'accusation d'enlèvement d'enfant, au palais de justice de Trois-Rivières.

La Couronne et la défense avaient présenté au juge une suggestion commune de 31 mois d'emprisonnement, moins les sept mois de détention provisoire.

L'avocate de Valérie Poulin Collins, Me Karine Bussière, a indiqué que sa cliente a eu une vie passablement difficile.

Sa cliente a soutenu mardi en Cour qu'elle a fait une quinzaine de tentatives de suicide, qu'elle a été agressée sexuellement et qu'elle est atteinte d'une tumeur au cerveau, notamment.

«Elle a un vécu particulier. Ce qu'elle a fait comme geste, elle le reconnaît. Elle reconnaît les torts causés aux victimes. Ce n'était néanmoins pas évident de partager son vécu, du moment qu'elle était enfant pour en arriver jusqu'à aujourd'hui et expliquer pourquoi elle a commis cet acte», a confié son avocate.

Lors de son passage devant le tribunal, Valérie Poulin Collins a aussi admis sa culpabilité relativement à plusieurs autres accusations de vols à l'étalage ainsi que pour possession de méthamphétamine.

La procureure de la Couronne, Me Marie-Ève Paquet, a expliqué qu'un rapport d'expert a permis aux parties de s'entendre sur une proposition commune quant à la peine qui devait être imposée à Valérie Poulin Collins.

La jeune femme qui avait enlevé un bébé à Trois-Rivières plaide coupable

Écrit par L'actualité

Mardi, 14 Octobre 2014 21:27 -

«C'était évident que nous n'allions pas régler ce dossier sans avoir un avis en ce qui concerne un risque de récidive. Le rapport nous indiquait qu'avec un encadrement, le risque de récidive était minimisé, alors on a pu régler le dossier», a-t-elle expliqué.

Le 26 mai dernier, Valérie Poulin Collins s'était présentée dans la chambre de la mère, Mélissa McMahon, vers 19 h, portant une tenue d'infirmière.

Elle avait emmené la petite Victoria, qui était née depuis moins de 24 heures, hors de la chambre sous prétexte d'aller la peser.

(avec la collaboration de Sarah Désilets-Rousseau, 106,9 FM)

Cet article [La jeune femme qui avait enlevé un bébé à Trois-Rivières plaide coupable](#) est apparu en premier sur [L'actualité](#).

Consultez la source sur Lactualite.com: [La jeune femme qui avait enlevé un bébé à Trois-Rivières plaide coupable](#)